

**Rapport sur le préavis municipal n° 15/2008 concernant
une demande de crédit d'investissement de fr. 265'000.- pour procéder à la rénovation des
installations des serres et jardins du Service des travaux et de l'environnement**

La commission s'est réunie le 13 mai 2008 sur place, à la rue de l'industrie 32, en présence de Mesdames et Messieurs les commissaires Josy Tessa, Marianne Savary, Françoise Weissbrodt, Emilienne Wagnière, Jean-Louis Klaus, Jean-Noël Pasteur, Lionel Billaud et du soussigné, désigné rapporteur de la commission. Madame Maryse Schneider, remplaçant Jean-David Chapuis, s'est excusée.

Monsieur le Municipal Marc-André Burkhard, Monsieur Gilbert Bossy, responsable des Jardins, et Monsieur Sutterlet, responsable des constructions (URBAT), représentaient la commune. Ils ont accompagné les commissaires dans une visite des serres et répondu aux questions des commissaires, ce dont nous les remercions.

Rénovation des serres :

Les quatre serres à disposition du Service, construites à partir de 1985, présentent toutes des détériorations à des degrés divers. L'atteinte la plus sérieuse est la disparition presque complète du mastic de certains vitrages. Ces défauts entraînent un sérieux risque de chute des éléments de vitrages en cas de vent violent, situation qui s'est déjà produite sans dommage corporel, heureusement. La réparation consiste à remplacer le scellement au mastic par des cadres en aluminium munis de joints en caoutchouc.

Les autres réparations ou adaptations prévues sont la conséquence d'une usure normale, après une trentaine d'années d'utilisation.

Clôture le long de l'avenue des Sports :

La haie qui bordait l'avenue des Sports, constituée d'arbustes vieillissants, a été remplacée l'année dernière par de jeunes plants. Ces derniers ne sont pour l'instant pas assez touffus pour constituer une barrière infranchissable et des visiteurs indésirables se sont introduits dans la propriété à plusieurs reprises. La mise en place d'un treillis d'une hauteur d'environ deux mètres a pour but d'éviter à l'avenir les risques d'intrusion.

Bulle de protection :

D'une dimension de 9,30 x 20 mètres, ce «tunnel» servira principalement à protéger des intempéries les différents véhicules du Service, lesquels sont actuellement entreposés en plein air.

Conclusions :

Le Service des serres et jardins est un acteur important de la commune, notamment dans les aménagements floraux originaux qui jalonnent la ville et pour la formation de nombreux apprenties et apprentis. Ces rôles sont reconnus par les membres de la commission qui soulignent également qu'il est l'honneur de ce Service de fournir des prestations de qualité avec les infrastructures relativement modestes à sa disposition.

La commission a néanmoins été surprise que l'entretien des vitrages des serres n'ait pas été régulièrement pratiqué, ce qui aurait probablement évité de se retrouver dans une situation de dégradation avancée. Au même titre que pour d'autres bâtiments communaux, un budget d'entretien périodique ou annuel pourrait être prévu.

Le préavis municipal expose, extraits de cartes à l'appui, les priorités et projets du vaste périmètre gare-lac dont font partie les serres. Il est ainsi justifié le caractère «court-moyen terme» des investissements à consentir aux infrastructures horticoles. Cependant, les indécisions dans ce secteur sont déjà anciennes. Le projet aggroY et le Mandat d'Etudes Parallèle ne sont qu'une nouvelle étape dans ces hésitations. La commission regrette de voir ainsi certains investissements repoussés d'année en année.

Considérant le bien-fondé du crédit d'investissement demandé, la commission vous recommande, à l'unanimité de ses membres présents, d'accepter le préavis tel que présenté.

Yverdon-les-Bains, le 21 mai 2008.



Christian Pauli